

FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024

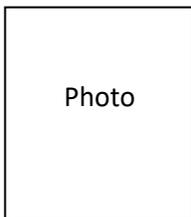
Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Tel : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

mail : _____



Veillez cocher le/les cours choisis(s) :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				<input type="checkbox"/> 11h00 - 12h00 Cours séniors 1h	<input type="checkbox"/> 9h00 - 10h30 Vinyasa 1h30
<input type="checkbox"/> 18h00 - 19h00 Hatha yoga 1h	<input type="checkbox"/> 17h30 - 19h00 Hatha yoga 1h30	<input type="checkbox"/> 17h30 - 18h30 Yoga Détente 1h	<input type="checkbox"/> 19h00 - 20h15 Vinyasa 1h15	<input type="checkbox"/> 18h30 - 19h30 Yoga détente 1h	
<input type="checkbox"/> 19h00 - 20h15 Hatha yoga 1h	<input type="checkbox"/> 19h15 - 20h30 Hatha série Sivananda 1h15	<input type="checkbox"/> 19h00 - 20h15 Vinyasa 1h15			

Les cours sont donnés au Shala 142 r nationale Ingré. *

Les cours sont donnés au gymnase de la Coudraye à Ingré.

Tous les cours donnés au Shala sont disponibles en Visio

Veillez cocher le forfait correspondant :

Forfait heure/semaine	1h	1h15 à 1h30	2h à 2h45	3h à 3h45	4h et +
Prix à l'année (si gymnase seulement)	<input type="checkbox"/> 220 € 5,79€/cours	<input type="checkbox"/> 235 € 6,18€/cours	<input type="checkbox"/> 290 € 3,81€/cours	<input type="checkbox"/> 350 € 3,07€/cours	
Prix à l'année (mix gymnase/shala)*			<input type="checkbox"/> 410 € 5,26€/cours	<input type="checkbox"/> 490 € 4,30€/cours	<input type="checkbox"/> 570 € 3,75€/cours
Prix à l'année (si shala seulement)*	<input type="checkbox"/> 285 € 7,5€/cours	<input type="checkbox"/> 360 € 9,47€/cours	<input type="checkbox"/> 440 € 5,79€/cours	<input type="checkbox"/> 520 € 4,56€/cours	<input type="checkbox"/> 600 € 3,16€/cours

Remise de 15 € (Pour les étudiants, les couples et les parrains des nouveaux membres.)

Nom de la personne parrainée : _____

Carte de 10 cours (hors Visio) = 130 €

Forfait visio (uniquement pour les cours au Shala)

- Au mois : 30€**
- A l'année : 250€**

Attestation d'inscription pour CE : oui non

Autorise la diffusion de photos où j'apparais : oui non

Mode de paiement:

(Merci d'entourer le mode de paiement choisi)

- Espèces:** les paiements en espèces doivent être exacts.
- Par chèque:** Le règlement peut se faire en 1-2 ou 3 chèques (remis lors de l'inscription).

Chèque n°..... de€ (débité en septembre)

Chèque n° : de€ (débité en décembre)

Chèque n° : de€ (débité en mars)

- Par chèques vacances ou coupon sport :** €

L'inscription sera prise en compte à la remise de cette fiche accompagnée du moyen de paiement choisi ainsi que du règlement intérieur signé et daté (au verso).

En cas de non-paiement, l'accès au cours ne sera pas possible.

Kit nouveaux adhérents (en fonction des disponibilités) :

1 tapis + 1 brique + 1 sangle = 40€

Pour nous contacter :

Mail : yogaandco45@gmail.com
Mélanie (Présidente) 07.83.18.46.79
Angélique (Professeur) 06.13.08.02.54

Pour nous suivre :

Facebook : Yoga & co
Instagram : yogaandco45

Date et signature :



Règlement Intérieur

2023/2024

- 1- Application du règlement : le présent règlement s'applique à tous les membres de l'association Yoga & Co et est remis aux adhérents lors de leur adhésion.
- 2- Adhérents : L'association est ouverte à toutes personnes âgées **d'au moins 14 ans**.
- 3- Accès aux salles : l'accès aux salles de cours est exclusivement réservé aux adhérents.
Afin de respecter la pratique du cours précédent, merci de ne pas entrer dans le sas tant que la porte est fermée.
- 4- Période d'essai : Une porte ouverte est mise en place la première semaine de la rentrée où toute personne peut venir essayer (limité à 1 cours par type de pratique).
Des cours d'essais pourront être proposés aux futurs adhérents en cours d'année (sur réservation).
- 5- Dossier d'inscription : Le dossier est pris en compte lorsque la fiche d'informations et le règlement intérieur seront remplis, signés et accompagnés du mode de règlement.
- 6- Le matériel : Nous invitons nos adhérents à avoir leur propre matériel (hygiène).
L'achat de matériel neuf peut se faire via l'association, n'hésitez pas à nous contacter !
- 7- Cotisation : le paiement de la cotisation se fait lors de l'inscription, soit en chèques (3 maximum), en coupons sport ANCV ou en espèces (l'adhérent devant faire l'appoint).
En cas de non-paiement, l'accès aux cours pourra vous être refusé.
- 8- Remise : une remise de 15€ sera faite aux étudiants, à la personne parrainant un nouvel adhérent (à préciser sur la fiche d'inscription) ainsi que sur l'adhésion globale des couples (offre non cumulable).
- 9- Remboursement : L'arrêt de la cotisation doit être **justifié par un certificat médical** d'incapacité à la pratique pour obtenir le remboursement. Tout trimestre commencé est dû.
- 10- Horaires : les horaires de Yoga & Co sont affichés sur les sites de pratique ainsi que sur notre page Facebook et celle de notre partenaire www.ham-shala.fr ; Toutes modifications temporaires ou définitives vous seront communiquées par mail et/ou SMS et notées sur les différents supports.
- 11- Shala : Les inscriptions pour les cours donnés au Shala se feront **uniquement en renvoyant la fiche par mail** accompagnées d'un acompte de 100€ afin de ne pas bloquer de place inutilement.
- 12- Présence : une feuille de présence sera à cocher lors de votre arrivée ; la carte de 10 cours sera à compléter.
- 13- Responsabilité : Tout vol ou perte d'objets personnels lors des cours sera de votre responsabilité. Nous n'engageons pas notre responsabilité sur vos effets personnels !
- 14- Accompagnants : pour le bien-être des pratiquants **les accompagnants ne sont pas admis** dans la salle de cours.
- 15- Respect : Chaque adhérent doit respecter les locaux, le matériel et les autres pratiquants présents lors de leur pratique ou celle d'avant.
- 16- Hygiène : Dans le respect de tous, merci de venir propre et sans odeur (parfum etc...)
- 17- Annulation de cours : quel que soit le cours, **un minimum de 3 élèves est nécessaire** afin que celui-ci soit maintenu.
- 18- Fermeture de gymnase : Nous renouvellerons le système de cours en visioconférence si cela devait être nécessaire.

Règlement adopté le 10 Août 2017 par le Bureau de Yoga & Co et modifié au 23 juillet 2022.



Date et signature de l'adhérent.